

LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU CAMEROUN SONT EXAMINÉES À LA LOUPE EN VUE DE LA RÉVISION PÉRIODIQUE UNIVERSELLE (RPU)

29 avril 2013

IWGIA aide ses partenaires au Cameroun à établir une note d'information en vue de la prochaine Révision périodique universelle (*de l'application des droits de l'homme*).

Cette Révision examine la situation des droits de l'homme dans tous les États membres de l'ONU, chacun d'eux étant soumis à une évaluation tous les quatre ans et demi. Les États ont l'occasion de présenter des rapports sur leur avancement dans la promotion des droits de l'homme chez eux et sur la façon dont ils ont suivi les recommandations émises lors des précédentes Révisions.

D'autres pays peuvent participer à l'examen de l'État en question, les ONG peuvent soumettre leur avis à l'intéressé et fournir des notes d'information avant la Révision. De tels rapports et notes peuvent être utilisés pour faire pression sur les États participant à la Révision.

Le Cameroun est un pays connu pour sa diversité ethnique avec 280 tribus et une population d'environ 20 millions d'habitants dont certains s'identifient eux-mêmes comme autochtones. Deux des plus grands groupes autochtones au Cameroun sont les pasteurs Mbororo (environ 1 million de personnes) et les Pygmées, estimés à environ 44.000.

Le rapport de base donne un certain nombre de recommandations sur les droits des peuples autochtones, en suivant celles que le gouvernement avait acceptées après la précédente Révision de 2009.

Les questions clés particulières concernant les peuples autochtones du Cameroun portent sur leur droit à la terre et aux ressources là où des déposessions illégales, des déplacements forcés et une limitation aux ressources naturelles se sont produits.

Cette note réclame une amélioration des droits politiques et civils des peuples autochtones. Les Pygmées sont traités comme des objets possédés par leurs voisins Bantous et les Mbororo vivent sous la menace d'abus d'adolescentes pour alimenter le trafic sexuel. L'agro-industriel milliardaire, Baba Ahmadou Danpullo, a enlevé des jeunes filles de leurs écoles et de leurs foyers et les a

retenues prisonnières pendant des années dans ses résidences.

Le manque d'accès à la justice et la non participation des autochtones aux prises de décision sont des questions qui concernent leurs droits civils.

La note souligne qu'en raison de barrières physiques et financières, les autochtones n'ont pas non plus accès aux services de santé. Soit, ils vivent trop loin des centres médicaux, soit ils ne peuvent pas en assumer le coût.

On sait que les Pygmées et les éleveurs pasteurs recourent davantage à l'aide des missionnaires ou à leur propre médecine traditionnelle qu'aux services de santé qui les considèrent comme des gens arriérés. En conséquence ils sont discriminés par les équipes hospitalières.

Cette note a été rédigée par un réseau d'organisations autochtones :

- L'Organisation des femmes autochtones africaines,
- le Réseau d'Afrique centrale (AIWO-CAN),
- l'Association Mbororo pour le développement social et culturel (MBOSCUDA),
- le Centre d'action pour le développement durable des autochtones Pygmées (CADDAP),
- Planet survey,
- Environnement et développement.

Cette note a été soumise à plus de 20 Missions permanentes aux Nations Unies à Genève.

Texte complet (en anglais) à l'adresse :

http://www.iwgia.org/iwgia_files_news_files/0781_Stakeholder_report_CameroonUPR2013.pdf

Source IWGIA

Traduction pour le GITPA par Simone DREYFUS-GAMELON